

FORMATION SPECIALISEE DU COMITE

Réunion du 11 décembre 2023

RAPPORT POUR INFORMATION

SUIVI DE LA DEMARCHE NOUVEAUX MODES D'ORGANISATION DU TRAVAIL ET DEPLOIEMENT

I. UNE DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE

La démarche d'amélioration continue s'appuie sur une dynamique double :

1/ Retours d'expériences « à chaud » post emménagement

Un retour d'expérience est organisé par les Directions pour faire le point sur les besoins ou problématiques identifiées.

Ces points visent à :

- Ajuster les aménagements de bureaux
- Identifier les besoins complémentaires en équipement, matériels...
- Identifier de nouvelles pistes de travail

2/ Une construction commune d'une évaluation des impacts des emménagements dans les nouveaux espaces de travail avec l'ARACT

- Une première phase de travail avec l'ARACT a été menée.

Cette phase était constituée par des entretiens menés auprès de 5 collectifs :

- Agents
- Organisations syndicales
- Directions supports de la démarche
- Direction Générale
- Elus

Une restitution en a été faite le 05 juillet 2023 dans le cadre du Groupe de travail paritaire « Nouveaux modes d'organisation » et a abouti à un accord commun de poursuivre le travail avec l'ARACT. Deux objectifs d'accompagnement ont été identifiés :

- Faciliter le dialogue social autour des transformations
- Accompagner le projet de réaménagement des locaux et des nouveaux modes de travail sur le plan de la qualité de vie au travail et des conditions de travail

- **Lancement d'une deuxième phase de travail avec l'ARACT**

Une réunion d'engagement s'est tenue le 9 octobre 2023 et avait pour but de :

- définir les conditions de réussite de l'intervention de l'ARACT
- partager des règles de bon fonctionnement des échanges
- composer un comité de pilotage de la démarche et d'en clarifier le rôle
- définir le périmètre de la phase 2 d'un accompagnement de l'ARACT

Cette réunion a permis de stabiliser un document d'engagement liant les organisations syndicales et l'administration.

L'objet de l'accompagnement fixé est : Appui à l'évaluation des impacts des réaménagements sur la santé/satisfaction au travail, la qualité du travail/performance et les métiers/compétences/collectifs de travail.

Sur la base d'un périmètre défini, il s'agira de :

- Recueillir des données et analyse d'impacts dans le cadre de groupe de travail
 - o inventaire des activités impactées par les changements
 - o analyse des opportunités (ressources du travail)/risques (contraintes du travail) sur 3 critères (technique, humain, métier).
- Etablir un plan d'action
- Transférer la méthode et l'outillage aux acteurs internes dans une logique d'appropriation

Cette méthode vise à répondre aux deux objectifs d'accompagnement identifiés. C'est une démarche systémique qui permettra de consolider les modalités de mise en discussion du travail et de l'organisation du travail à la Région.

II. TRAVAILLER A LA REGION EN 2030 – POINT SUR LA DEMARCHE

Cette démarche est animée par le cabinet OYENA et vise à réfléchir autour des évolutions possibles et des futurs préférables sur les manières de travailler à la Région en 2030 (financement du FIRH). Elle s'appuie sur un « conseil du futur » composé d'agents volontaires occupant des fonctions diversifiées des services centraux, de représentants d'organisations syndicales et d'experts externes.

Pour rappel, le design-fiction a pour objectif de mettre en débat des scénarii possibles et d'identifier des opportunités futures. La démarche se matérialise à travers des éléments concrets produits visant à générer des questionnements tout en permettant de se projeter dans les scénarios proposés.

La démarche s'effectue par étapes pour permettre à tous d'entrer dans d'autres modalités de travail et de créativité. Son enjeu central est d'engager les échanges, de parler du travail et d'identifier des pistes partagées sur nos manières de travailler ensemble à la Région en 2030.

Au jour de la réunion de la FSC, 3 conseils du futur se seront tenus ainsi qu'un événement associant un nombre d'agents plus importants. Cet événement permettra d'explorer près de 4 scénarii incarnés.

III. SUIVI DES CONCERTATIONS

La démarche nouveaux modes d'organisation du travail repose sur une concertation avec les agents telle que le définit le guide méthodologique. Pour garder une mise en œuvre adaptée, les concertations s'adaptent aux enjeux, contexte et configuration des Directions.

1. Les premiers constats sur les réalisations issues des concertations

Les concertations s'effectuent sur le périmètre alloué à la Direction. Dans ce cadre, les Directions ont la possibilité d'ajuster les espaces à leurs besoins, d'optimiser certains espaces ou de déployer des nouveaux espaces répondant aux besoins de leurs métiers.

Les points marquants sont les suivants :

- **Sur la mise en œuvre des concertations :**
 - Les concertations sont menées par les équipes d'encadrement avec ou sans l'accompagnement des consultants internes
 - Prise en compte effective des situations d'agents à besoins spécifiques par les encadrants et les équipes et ne posent pas de difficultés particulières à ce jour
 - La planification des jours de télétravail a parfois été mise en discussion lors des concertations afin d'optimiser la réparation des espaces de travail
 - Les Directions entrent en discussion avec la Mission Evolution des Méthodes de Travail (MEMT) pour faire connaître leurs besoins en espaces de travail communs : les espaces communs types MOZAIK (ex R'flex) ou Co-travail (ex Co-working), ou bureaux libres aménagés sont les plus sollicités
- **Sur l'aménagement des espaces de travail :**
 - Les espaces de travail sont pensés essentiellement autour des services et des missions.
 - Les agents sont affectés à une zone identifiée, même s'ils n'ont pas de postes de travail attribués de manière permanente. Cela se traduit par des affichages de listes d'agents ou des plannings hebdomadaires nominatifs sur les portes des bureaux. Parfois une affiche sur la porte indique le nombre de postes de travail prévus dans un bureau. Différentes options sont donc expérimentées.
 - Intégration de salles de convivialité et des salles de créativité dans les espaces
 - Pour les managers, des choix différents entre les Directions ont été faits : le plus souvent des bureaux partagés sont prévus, et dans quelques cas le regroupement de l'ensemble de l'équipe managériale dans un même espace (bureau ou zone) a été décidée
 - Les bureaux ne comptabilisent en général que 2 à 4 postes, même si un maximum de 6 postes de travail par espace a été autorisé. Quelques situations spécifiques prévoient jusqu'à 5 ou 6 postes de travail.
- **Sur les équipements :**
 - L'identification des besoins de double écran selon la nature des missions des agents a été faite systématiquement par les encadrants, avec le cas échéant l'avis des Conseillers en prévention
 - Le déploiement de meubles de casiers en proximité des Directions ayant déménagé commence à générer des demandes de la part des agents,
 - Une signalétique des espaces de travail communs a été déployée par la MEMT sous forme d'autocollants permettant d'identifier le type d'espace
 - Des demandes de décorations murales sont exprimées par les agents (posters, affiches...)

Un point spécifique méritera d'être effectué lors d'une prochaine FSC sur les enjeux liés à l'hygiène, nettoyage et les équipements liés à l'alimentation.

IV. ELEMENTS DE SYNTHESE POUR LES CONCERTATIONS

Direction	Réunion de lancement	Etat	Déménagements	Spécificités
DFP (Amiens)	17/01/23	Finalisé	22/23 mai 2023	Déploiement de deux salles visio/réunion dans les espaces de la Direction Salle de convivialité
DTer/Dir Emploi/Dir entreprise/service FEDER (Lille)	02/03/23	Finalisé	20-27/ 06/2023	2 Salles réunion/visio équipée pour la Direction des Entreprises 1 salle mixte : convivialité + créativité aménagée
DCAPC (Lille)	14/03/23	Finalisé	5-7/07/2023	1 salle de réunion DCAPC 1 salle mixte : 2 postes de travail + table pour échanges/visio 1 espace de convivialité
DQP/DAU/ IG (Lille)	28/03/23	Finalisé	09/2023	1 espace mixte créativité/convivialité déployé au sein de l'espace de travail 2 salles de supervision pour l'Audit 1 bureau commun encadrement Audit
DST/DMPL/ DIMCSNE (Lille)	14/04/23	Finalisé	09/2023	1 espace de convivialité déployé au sein des espaces
DSJVA (Lille)	13/04/23	Finalisé	10/2023	1 espace de convivialité déployé au sein des espaces 1 espace de travail dynamique
REV3 (Lille)	15/04/23	Situation intermédiaire		
Dir Emploi	02/03/2023	Finalisé	09/2023	
DBIO (Lille – Amiens)	05/05/23	Finalisé	10/2023	1 espace de convivialité (Lille et Amiens) 1 espace de créativité (Lille) 1 salle de réunion interne (Amiens)
DMPL (Lille)	11/05/23	Finalisé	09/2023	Prise en compte des besoins spécifiques de la DMPL (sécurité...).
Service FEDER PTT (Lille-Amiens)	11/05/23	Finalisé (Lille) Intermédiaire (Amiens)	10/2023	
DADR (Amiens)	12/05/23	Finalisé	10/2023	
Pôle Ressource (DIRFI/DAJ/DIRAP)	09/2023	En cours	02/2024	Sur Amiens, prise en compte de la particularité

				du bâtiment situé au 43 Mail. Des travaux de rénovation seront prévus et des aménagements effectués compte tenu de la conception des lieux.
PEAJ (Amiens)	31/09/2023	En cours	T1/2024	
DQP (Amiens)	28/03/2023 (démarrage sur le site d'Amiens en octobre 2023)	En cours		
DRH (Lille)	12/09/2023	En cours	04/2024	
Agence HDF 2020 2040	09/11/2023	En cours	05/2024	

**V. REALISATION ET PREVISIONNEL DE LOCALISATION DES DIRECTIONS
(07/11/2023)**

Sites Lillois		
Pôle / Direction	Localisation précédente	Nouvelle localisation
<i>Pôle travail : entreprises et emploi</i>		
DE - Direction des entreprises	SdR- R+4	SDR – R+4 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en Juin 2023</i>
DTER - Direction de la transformation de l'économie régionale	SdR- R+4 Vérose AB R+1	
Service FEDER	SdR – R+3 et R+4	
Direction de l'emploi	SdR – R+6	SDR – R+4 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en Septembre 2023</i>
<i>Pole Compétences et accompagnement interne</i>		
DAU DQP DIG	SdR – R+6	Sur le même site (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en Septembre 2023</i>
<i>Pôle Mobilités, infrastructures et ports</i>		
DMPL	Lame R+5	SdR - R+6 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en Septembre 2023</i>
DIMCSNE DST	SdR – R+4	SdR - R+4 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en Septembre 2023</i>
<i>Pôle proximité, rayonnement, culture et sport</i>		
DCAPC	SdR – R+4	SdR - R+4 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en Juillet 2023</i>
DSJVA	Vérose	SdR – R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en Octobre 2023</i>
<i>Pôle territoires et transitions</i>		
DBIO	Vérose	SdR - R+6 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation réalisée en Octobre 2023</i>
<i>Direction générale</i>		
Equipe de direction générale, assistantes et conseillers techniques	SdR – R+5	SdR – R+5 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée au T1 2024</i>

SCP PPRCS, PMIP, PTT, PTEE, PSR, PRes, PCAI et PSTech	SdR – R+5	SdR – R+5 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée au T1 2024</i>
<i>Pôle ressources</i>		
DirFi	SdR – R+5	SdR – R+5 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée au T1 2024</i>
<i>Pôle territoires et transitions</i>		
DSAN / MTN / MITA	SdR – R+6 SdR – R+3	SdR – R+6 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée au T1 2024</i>
<i>Pôle éducation et avenir des jeunes</i>		
DRESS	SdR – R+3	SdR – R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée au T1 2024</i>

Sites Amiénois		
Pôle / Direction	Localisation précédente	Nouvelle localisation
<i>Pôle territoires et transitions</i>		
DBIO	Germain Bleuet R+2 et R+3	Germain Bleuet R+2 (configuration nouveaux modes de travail) R+3 (configuration nouveaux modes de travail)
DADR FEDER	R+2 et R+3	<i>Installation réalisée en Octobre 2023</i>
<i>Pôle proximité, rayonnement, culture et sport</i>		
DARRU	43 Mail – RdC et R+1	15 Mail – R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée en Novembre 2023</i>
<i>Pôle Compétences et accompagnement interne</i>		
DQP MIFPA	15 Mail	15 Mail – R+3 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée au T1 2024</i>
<i>Direction générale</i>		
SG	15 Mail - RdC	15 Mail – R+1 (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée au T1 2024</i>
<i>Pôle éducation et avenir des jeunes</i>		
Pôle, SCP Et directions	Saint-Leu Verne-Delpech	Saint-Leu (configuration nouveaux modes de travail) <i>Installation programmée au T1 2024</i>

VI. DEPLOIEMENT DES ESPACES COMMUNS – FORMAT OUVERT

Le déploiement de premiers espaces communs est apparu comme une nécessité afin de permettre aux concertations de pleinement les inclure dans leur réflexion. Ainsi, des premières installations expérimentales sont déployées. Des rénovations ont été effectuées dans certains espaces. C'est ainsi la concrétisation d'une démarche globale.

Les aménagements effectués :

- Sur Lille :
 - o Espaces ascenseurs bleus du R+3, R+4 et R+6 (+ déploiement d'une salle modulable)
 - o Espace ascenseurs blanc du R+6
 - o Rénovation : salle de réunion 3RBC, 4RB, 4 RC
 - o Rénovation cafétéria R+3 et R+4

Fin 2023, installation de mobilier éco-conçu sur Lille (R+3, R+5 et au R+6)

- Sur Amiens :
 - o Livraison de la partie centrale « DFP » – Verne Delpech
 - o Rénovation R+3 du 15 Mail

Sur 2024 projet de :

- Sur Amiens :
 - o Rénovation des espaces de convivialité du RDC du 15 Mail
 - o Rénovation parties communes 43 Mail
- Sur Lille :
 - o Rénovation de nouvelles salles de réunion et cafétéria (à définir)

Déploiement effectif de nouvelles salles de réunion :

- o Lille : R+4 (maintien de la salle de réunion de l'espace Transport)
- o Lille : R+6 (création d'une salle de réunion : proximité zone IG/AUDIT)
- o Lille : R+5 (ouverture à la réservation de la salle 5RDE)
- o Amiens : R+2 Germain Bleuet
- o Amiens : R+3 Verne : ouverture réservation des salles